

**ENTRE:** 

## Consommer local avec L'AMAP



Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Le présent **contrat pleurotes** est passé pour la saison **Avril 24 – Sept. 24** pour l'approvisionnement par quinzaine de pleurotes cultivées à la ferme, contre chèque libellé à l'ordre de : **Thierry BOUREILLE** demandé lors de l'établissement du contrat.

CHAMPI & COMPAGNIE

Certificat QUALISUD

N°FR-BIO-16.250-0013824.2024.001

Tel: 06.52.20.46.80

www.facebook.com/champi&compagnie

Mme/M.

adhérent de l'AMAP de La Crau.

Si vous êtes absent(e) lors d'une distribution ou ne souhaitez pas de livraison à une des dates, laissez la case vide.

	Prix (€)	02 Avril	16 Avril	30 Avril	14 Mai	28 Mai	11 Juin	25 Juin	09 Juill	23 Juill	06 Aout	20 Aout	03 Sept	Total / produit
500g	7,50													
fraiches														
350g	6													
fraîches														
emballées														
25g Sèches	5													
20g Poudre	4													
30g Sel aux	3													
Pleurotes et														
aromatisés														
Total /														
distrib.														

Les champignons qui ne seront pas retirés le jour de la distribution ne seront pas remplacés.

## Signature de l'Adhérent(e) :

à conserver par l'adhérent pour la Saison Avril 24 – Sept. 24

**Reçu** de Mme, M Pour un montant de € par chèque pour l'engagement d'achat de pleurotes

cultivées à la ferme fournies par

Champi&compagnie Tel: 06.52.20.46.80 https://www.facebook.com/champi&compagnie

AMAP de la CRAU Salon de Provence le / 2024

Signature de la productrice ou du référent :

Votre référent champignons : M. Julien MEUNIER – Tel. : 06 67826499 ou mail : miramajul@gmail.com

AMAP de la Crau - MVA - 55, rue André-Marie Ampère - 13 300 Salon-de-Provence courriel : <a href="mailto:amapdelacrau@gmail.com">amapdelacrau@gmail.com</a> site: www.amapdelacrau.fr